

Rwanda 1994, un génocide «chrétien» et «démocratique»

Jacques Morel
Rouen, 3 mai 2021

Séminaire "Philosophie et national-socialisme"
Pr. Emmanuel Faye, Université de Rouen

Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi

- Comment des habitants de ce pays très chrétien ont-ils pu massacrer leurs proches ?
- Comment les grandes puissances ont-elles pu laisser le «gouvernement» rwandais exécuter un génocide alors qu'il siégeait au Conseil de sécurité de l'ONU ?
- Quelle est l'origine de ce racisme entre Africains ?

Un génocide «démocratique»

- L'évangélisation par les Pères blancs du cardinal Lavigerie
- La colonisation belge : Divide et impera
- Raciologie et hiérarchie des races
- L'élimination des races inférieures
- Massacrer pour civiliser
- Prendre le contrôle des anciennes colonies belges
- Démocratie : les Hutu sont le peuple majoritaire
- Tutsi = étranger = ennemi
- Défendre le pré-carré français jusqu'au génocide
- Défendre la francophonie, la démocratie

Un génocide «chrétien»

- Anti-judaïsme chrétien
 - Juifs déicides
 - Guerre d'Espagne
 - Opération Barbarossa
- Mission chrétienne et conquête coloniale
- Fabrication de Juifs au cœur de l'Afrique
 - Les Tutsi, race supérieure
 - Les Tutsi envahisseurs ont réduit les Hutu en esclavage
- Sauvegarder le Rwanda consacré au Christ-Roi

Caïn et Abel*.

4 ¹L'homme connut Ève, sa femme ; elle conçut et enfanta Caïn et elle dit : « J'ai acquis* un homme de par Yahvé. » ²Elle donna aussi le jour à Abel, frère de Caïn. Or Abel devint pasteur de petit bétail et Caïn cultivait le sol. ³Le temps passa et il advint que Caïn présenta des produits du sol en offrande à Yahvé, ⁴et qu'Abel, de son côté, offrit des premiers-nés de son troupeau, et même de leur graisse. Or Yahvé agréa Abel et son offrande. ⁵Mais il n'agréa pas Caïn et son offrande, et Caïn en fut très irrité et eut le visage abattu. ⁶Yahvé dit à Caïn : « Pourquoi es-tu irrité et pourquoi ton visage est-il abattu ? ⁷Si tu es bien disposé, ne relèveras-tu pas la tête ? Mais si tu n'es pas bien disposé, le péché n'est-il pas à la porte, une bête tapie qui te convoite, pourras-tu la dominer* ? » ⁸Cependant Caïn dit à son frère Abel : « Allons dehors », et, comme ils étaient en pleine campagne, Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua.

⁹Yahvé dit à Caïn : « Où est ton frère Abel ? » Il répondit : « Je ne sais pas. Suis-je le gardien de mon frère ? » ¹⁰Yahvé reprit : « Qu'as-tu fait ! Écoute le sang* de ton frère

sol fertile qui a ouvert la bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. ¹²Si tu cultives le sol, il ne te donnera plus son produit : tu seras un errant parcourant la terre. » ¹³Alors Caïn dit à Yahvé : « Ma peine est trop lourde à porter. ¹⁴Vois ! Tu me bannis aujourd'hui du sol fertile, je devrai me cacher loin de ta face et je serai un errant parcourant la terre : mais, le premier venu me tuera ! » ¹⁵Yahvé lui répondit : « Aussi bien, si quelqu'un tue Caïn, on le vengera sept fois » et Yahvé mit un signe sur Caïn, afin que le premier venu ne le frappât point. ¹⁶Caïn se retira de la présence de Yahvé et séjourna au pays de Nod, à l'orient d'Éden.

La descendance de Caïn*.

¹⁷Caïn connut sa femme, qui conçut et enfanta Hénok. Il devint un constructeur de ville et il donna à la ville le nom de son fils, Hénok. ¹⁸À Hénok naquit Irad, et Irad engendra Mehuyaël, et Mehuyaël engendra Metushaël, et Metushaël engendra Lamek. ¹⁹Lamek prit deux femmes : le nom de la première était Ada et le nom de la seconde Çilla. ²⁰Ada enfanta Yabal : il fut l'ancêtre de ceux qui vivent

Un nazisme tropical

PAR JEAN-PIERRE CHRETIEN *

Au Rwanda aujourd'hui, au Burundi en octobre dernier, des familles entières sont exterminées systématiquement, hommes, femmes, bébés, vieillards, des dizaines de milliers de personnes massacrées atrocement, décapées à la machette, déchiquetées à la grenade, brûlées vives, enterrées vivantes. Les blessés, peu nombreux, sont achevés dans les hôpitaux ou les ambulances. Dans les deux cas, les victimes sont des Tutsis, éliminés pour leur simple identité et des Hutus de l'opposition, pour leurs idées. Pourquoi des gens partageant la même langue, la même culture, la même histoire s'entre-tuent-ils de la sorte à la fin du XX^e siècle? Les explications toutes faites sont là: la vieille sauvagerie africaine, un antagonisme ethnique séculaire entre Tutsis, une «minorité patrilinéaire hantise», et Hutus, une «majorité paysanne bantoue»... Alfred Grosser l'a très bien dit: «Non, il n'est pas vrai qu'un massacre d'Africains soit ressenti de la même manière qu'un massacre d'Européens... Mais trouvons-nous judicieux qu'un Africain estime une autre tribu en Europe comme le produit normal d'une civilisation qui a produit Auschwitz?»

Dans cette région d'Afrique, un véritable racisme interne s'est développé depuis trente ans: des tueries successives (1959-61, 1964, 1973, 1990-93 au Rwanda; 1963, 1972, 1988, 1991, 1993 au Burundi) ont créé la hantise du génocide. A la «démocratie» des quotas ethniques de la république hutu du Rwanda, mise en place avec la bénédiction de la démocratie chrétienne belge en 1959, a répondu la politique sécessionniste du Burundi des années 70 et 80. Des centaines de milliers de réfugiés (Tutsis rwandais, Hutus burundais) ont dû quitter les deux pays. La peur est devenue l'outil des stratégies extrémistes prédisant sans cesse comme «inévitables» les massacres réciproques. Apparemment, une situation à la libanaise ou à l'irlandaise.

Plus grave, depuis quelques mois, tout bascule vers une véritable Shoah africaine, et je pèse mes mots, avec tout le respect dû à l'unicité de l'holocauste des juifs. A Bujumbura en octobre 1993, le président hutu est assassiné par des militaires tutsis; à Kigali en avril 1994, le président hutu est abattu par des militaires hutus. Or, dans les deux cas, le bouc émissaire est aussitôt désigné, on massacre les Tutsis et «leurs complices», ces pogroms se déclenchent simultanément en de nombreux endroits, selon des mois d'ordre et des procédures identiques, sur la base de listes et sous la responsabilité d'autorités politiques bien précises. Ce ne sont pas d'archaïques «affrontements interethniques» mais de très modernes génocides!

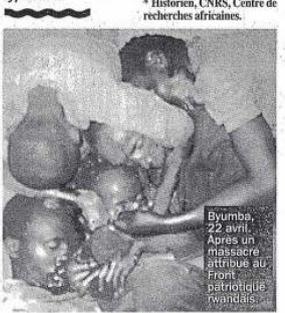
La «clarification» qui a débouché sur ces tueries est depuis vingt ans le masque d'une option politique, celle d'un ethno-nazisme militant. Au Rwanda, c'est une faction hutu du nord du pays qui se perpétue au pouvoir au nom d'un «peuple majoritaire» défini par le sang. Au Burundi, une faction tutsie du sud du pays («le groupe de Bururi») s'imposait au nom de la sécurité de la minorité. La logique fasciste des ethno-nazismes a explosé dans les années 80, comme une arête pour neutraliser ou confisquer les ouvertures démocratiques. Au Rwanda, les efforts de rapprochement de l'opposition intérieure hutu et des maquisards tutsis du FPR se sont heurtés à la violence raciste des sections d'assaut de l'ancien parti unique MRND et de son satellite, la Coalition pour la défense de la république, inspirées par la «matosserie» du dictateur Habyarimana et armées par la garde présidentielle (avec, hélas, un indéfectible soutien français). Au Burundi, la politique de réconciliation nationale lancée par le président tutsi Buyoya et qui déboucha sur l'élection démocratique du président hutu Ndadaye a échoué sur une tentative de putsch tutsi, mais aussi sur les provocations armées du Palipehutu (parti clandestin basé au Rwanda) ou de la fraction raciste du FROBU (le parti au pouvoir depuis 1993), une nouvelle «mafia de Bururi», hutu cette fois.

Les liens entre les courants extrémistes hutus du Rwanda et du Burundi, responsables des génocides, sont notaires, et d'abord une même idéologie de type nazi. «L'anthamitisme» mis en formules et en action dans ces deux pays a tous les rejets de l'antisémitisme et les cultures bantoues s'ont bafouées au service d'une idéologie d'autochtonie ra-

cialiste: des discours du MRND vouant les Tutsis rwandais à la mort et au rejet de leurs cadavres jusqu'en Ethiopie; des Tutsis burundais invités à «retourner en Égypte» ou à se laisser tuer pour prouver leur bonne foi; le journal *Kangurura*, auteur d'un programme d'apartheid pour la pureté de l'identité hutu, dénonçant en 1992 «une minorité orgueilleuse et sanguinaire qui se sent entre vous pour vous diluer, vous diviser, vous dominer et vous massacrer»; un représentant du FROBU en Belgique louant le génocide d'octobre en terme de «violence libératrice»; un journaliste de *L'Aube* à Bujumbura affirmant en janvier 1994, dans la même veine, que «le peuple a pu évaluer ce dont il est capable et que si c'était à refaire, il n'hésiterait pas à le faire»; la «Radio libre des mille collines» à Kigali appelant un meurtre collectif en avril 1994, comme en octobre 1993, y compris cette fois contre les Belges (dix Casques bleus l'ont payé de leur vie). Ce nazisme bantou a trouvé une clientèle dans toute une jeunesse à demi-scolarisée, déboussolée et manipulable à coups d'argent, de bière et de charnye indus. L'aveuglement occidental est incommensurable face à cette tragédie: une lecture ethnographique d'un autre âge cautionne innocemment (?) les intégrismes ethniques. Bien plus, des socialistes égarés dans le populisme racial, des démocrates chrétiens, sectateurs fanatiques de «leurs» Rwanda, des associations de droits de l'homme intoxiquées par des réfugiés experts en victimisation à sens unique, cautionnent des mafias dont le succès est fondé sur la confusion entre démocratisation, démagogie ethnique et exclusion des minorités de naissance.

L'Europe est aveugle face à la tragédie rwandaise.

Ces archaïques «affrontements interethniques», que cautionne une lecture ethnographique d'un autre âge, sont en fait de très modernes génocides, menés par des extrémistes hutus inspirés, au Rwanda et au Burundi, par une même idéologie de type nazi.



Etudiants, un milieu mobilisé

PAR PATRICK LE GALES* ET MARCO OBERTI**

On a souvent souligné l'importance de la mobilisation en province lors des manifestations anti-CIP (1), et l'existence d'un milieu social propre y a joué un rôle clé. Pourtant l'existence d'une communauté étudiante a souvent été le plus souvent niée par les sociologues. Les auteurs de *Compas bleus* (2) ont, par exemple, popularisé cette image des étudiants perdus dans une université sans âme, où ils s'acclimatent entre eux, l'individualisme, l'apathie ou le conformisme. Cette image ne correspond pas aux résultats de notre enquête à Rennes, Besançon et Nanterre. Dans les grandes villes universitaires, les étudiants vivent plutôt bien ensemble, vie faite d'autonomie la semaine et de soutien familial le week-end.

Le milieu étudiant existe d'abord et avant tout dans les grandes villes de province. C'est plusieurs facteurs vont dans ce sens: 1. La plupart des étudiants passent la semaine dans un logement indépendant et retournent seulement en fin de semaine chez leurs parents. Ils vivent ainsi une double vie qui leur permet, en semaine, de profiter de leur autonomie, de sortir, de fumer chez des copains ou de fréquenter intensivement les cafés, d'avoir une vie sociale intense plutôt en relation avec d'autres étudiants. 2. Cette double vie les amène à privilégier la grande ville universitaire comme lieu des consommations culturelles, des bibliothèques, concerts, cinémas. 3. Les capitales régionales françaises se caractérisent aujourd'hui par de très fortes populations étudiantes. Ainsi les 50 000 étudiants rennais (pour une ville de 200 000 personnes) sont physiquement présents dans la ville. Dans les grandes villes universitaires, les étudiants fréquentent particulièrement certains lieux, notamment les vieux quartiers du centre-ville, la «rue de la soif locale», et à certains moments, comme le jeudi soir (avant de rentrer le vendredi soir en famille). S'ils n'habitent pas le centre-ville - le rêve de la plupart d'entre eux -, ils le fréquentent occasionnellement. Cet effet de nombre et de fréquentation intensive de certains lieux contribue à façonner une identité étudiante. Sortir le soir dans les bars rock bondés et les petits restaurants pas chers du centre-ville est une marque de cette identité. L'idéal de la vie étudiante faite d'investissement dans les études et surtout d'autonomie personnelle, de sorties nombreuses, de socia-

lité intense, se vit le mieux dans les grandes capitales régionales.

A l'inverse, leurs condisciples de la région parisienne vivent plus souvent chez leurs parents et ne disposent pas ou peu de lieux privilégiés, ne s'inscrivent pas en tant que groupe dans l'espace urbain avec la même force qu'en province. A Nanterre par exemple, les étudiants n'ont pas de relation avec la commune, sauf avec la gare RER et le café-annexe. Le monde étudiant parisien est plus atomisé, plus éclaté sur le plan de la sociabilité, de l'expérience vécue.

Ce milieu étudiant n'est pas pour autant une communauté fortement structurée mais il peut contribuer à renforcer l'identité étudiante et, potentiellement, constituer une ressource pour des mouvements divers. Comment s'étonner alors de la mobilisation dans les villes de province, qui peut s'appuyer sur ce milieu et une identité sans doute plus marquée de ce groupe? Si notre enquête est correcte, il existe bien aujourd'hui plusieurs façons d'être étudiant. Par leurs pratiques sociales, leurs usages de certaines parties de la ville et de lieux privilégiés, et parce qu'ils sortent davantage avec leurs congénères, ceux de province ont plus de chance de s'identifier à un milieu étudiant. Bien entendu, les rapports entre mobilisation et identité étudiante sont suffisamment complexes pour que notre explication n'en mette en lumière qu'un aspect.

Ainsi tous les observateurs ont souligné la présence massive des étudiants d'UTP et de BTS dans la mobilisation étudiante et dans les coordinations: le CIP les heurtait directement. Mais la mobilisation s'est faite d'autant plus rapidement que les étudiants d'UTP ou de BTS connaissent une vie collective plus intense, plus intégrée que celle des premiers cycles universitaires de masse. Les dynamiques étudiantes se manifesteront de plus en plus dans les villes universitaires de province. CIP ou pas, hommes politiques et médias devront s'y habituer, le mythe du Quartier Latin des hommes de *Généraliste* ne représente plus grand-chose.

* Chargé de recherches CNRS, enseignant à l'Institut d'études politiques de Rennes.

** Maître de conférence en sociologie, Rennes II, chercheur associé à l'IFSC (FNRS-CNRS). (1) Nous nous appuyons sur les résultats de l'enquête *Les Modes de vie étudiants*, Marseille, Clémenceon, Olivier Galland, Patrick Le Gales, Marco Oberli, sous la direction d'Olivier Galland, OGC pour le compte du programme interministériel Université et Ville. Le rapport a été publié un mois avant les manifestations. (2) D. Lapeyronnie, J.-L. Marie, *Compas bleus*, Paris, Le Seuil, 1992.

Libération, 26 avril 1994

Raul Hilberg
**La destruction
des Juifs d'Europe, I**

folio^{histoire}



Rédition de 2019

Raul Hilberg, « La destruction des Juifs d'Europe »

«Mais le génocide sous sa forme la plus pure commença au Rwanda, pays enclavé au coeur de l'Afrique, le 7 avril 1994. En l'occurrence, le défi lancé aux règles soigneusement élaborées après la guerre ne souffre d'aucune ambiguïté.»

(Hilberg, Folio Histoire, 2011, Tome III, p. 2240)

Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe ;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

W par u # L
Le 8 avril 1994

HUBERT VEDRINE
21/4/94

- N O T E -

à l'attention de Monsieur le Président de la République

(Fax)
HV

O B J E T : RWANDA - Sécurité de nos ressortissants.

Suite à votre décision d'assurer dans l'immédiat la sécurité de nos ressortissants au Rwanda, le plan suivant a été approuvé en réunion interministérielle au Quai d'Orsay :

- 4 avions TRANSALL venant de BANGUI poseront à KIGALI, samedi matin à 5 heures locales, 1 compagnie de parachutistes et des éléments des forces spéciales qui auront pour objectif d'assurer la sécurité et la disponibilité de l'aérodrome. Il s'agit d'une phase technique visant à contrôler la plate-forme aéroportuaire. A ce stade, il n'est pas question d'évacuation générale de la communauté française (450 à KIGALI, 150 hors de la capitale). Selon les circonstances, un TRANSALL pourrait ramener à BANGUI une cinquantaine de femmes et enfants traumatisés par les événements dont la veuve d'un des pilotes du Falcon présidentiel et la femme et les enfants du Président HABYARIMANA.

- Les militaires belges et les Etats-Unis seront prévenus en temps utile ainsi que le Président PATASSE afin d'obtenir son "autorisation formelle".

- M. BOUTROS GHALI sera dans un premier temps sensibilisé à la situation sur place et ne sera informé de l'opération qu'au moment de son exécution afin de ne pas en compromettre la sécurité. La même démarche sera faite auprès des autres membres du Conseil de Sécurité.

Quesnot
Général QUESNOT

8.1. Ordre d'opération Amaryllis, 8 avril 1994

Déclassifié

OBJ/OPERATION AMARILLYS

TXT

PRIMO : SITUATION :

POUR VENGER LA MORT DU PRESIDENT HABYARIMANA, DU CHEF ET DE L'ADJOINT DE LA SECURITE PRESIDENTIELLE TUES DANS L'ECRASEMENT DE L'APPAREIL SURVENU LE 06 AVRIL AU SOIR, LES MEMBRES DE LA GARDE PRESIDENTIELLE ONT MENE DES LE 07 MATIN DES ACTIONS DE REPRESAILLES DANS LA VILLE DE KIGALI :

- ATTAQUE DU BATAILLON FPR,

- ARRESTATION ET ELIMINATION DES OPPOSANTS ET DES TUTSI,

- ENCERCLEMENT DES EMPRISES DE LA MINOR ET LIMITATION DE SES

Ordre d'opération Amaryllis, 8 avril 1994 (suite)

QUINTO : REGLES DE COMPORTEMENT ET D'OUVERTURE DU FEU :

LE DETACHEMENT FRANCAIS ADOPTERA UNE ATTITUDE DISCRETE ET UN COMPORTEMENT NEUTRE VIS A VIS DES DIFFERENTES FACTIONS RWANDAISES.

L'OUVERTURE DU FEU SERA LIMITEE A LA LEGITIME DEFENSE DU PERSONNEL DU DETACHEMENT, ETENDUE A TOUTE PERSONNE PLACEE SOUS SA PROTECTION. TOUTEFOIS, SI LES CIRCONSTANCES L'EXIGEAIENT, CES CONSIGNES POURRAIENT ETRE MODIFIEES.

LA PLUS GRANDE DISCRETION SERA OBSERVEE A L'EGARD DES MEDIAS.



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/RES/929 (1994)
22 juin 1994

RÉSOLUTION 929 (1994)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 3392e séance,
le 22 juin 1994

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant toutes ses résolutions précédentes sur la situation au Rwanda, en particulier ses résolutions 912 (1994) du 21 avril 1994, 918 (1994) du 17 mai 1994 et 925 (1994) du 8 juin 1994, par lesquelles il a défini le mandat et le niveau des effectifs de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR),

Déterminé à contribuer à la reprise du processus de règlement politique dans le cadre de l'Accord de paix d'Arusha et encourageant le Secrétaire général et son Représentant spécial pour le Rwanda à poursuivre et à redoubler leurs efforts aux niveaux national, régional et international pour promouvoir ces objectifs,

Soulignant l'importance de la coopération de toutes les parties pour l'accomplissement des objectifs des Nations Unies au Rwanda,

Ayant examiné la lettre du Secrétaire général en date du 19 juin 1994 (S/1994/728),

Prenant en considération les délais indispensables pour rassembler les

Conscient de ce que la situation actuelle au Rwanda constitue un cas unique qui exige une réaction urgente de la communauté internationale,

Considérant que l'ampleur de la crise humanitaire au Rwanda constitue une menace à la paix et à la sécurité dans la région,

1. Accueille favorablement la lettre du Secrétaire général en date du 19 juin 1994 (S/1994/728) et donne son accord à ce qu'une opération multinationale puisse être mise sur pied au Rwanda à des fins humanitaires jusqu'à ce que la MINUAR soit dotée des effectifs nécessaires;

2. Accueille favorablement aussi l'offre d'États Membres (S/1994/734) de coopérer avec le Secrétaire général afin d'atteindre les objectifs des Nations Unies au Rwanda par la mise en place d'une opération temporaire, placée sous commandement et contrôle nationaux, visant à contribuer, de manière impartiale, à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger au Rwanda, étant entendu que le coût de la mise en oeuvre de cette offre sera à la charge des États Membres concernés;

3. Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, autorise les États Membres coopérant avec le Secrétaire général à mener l'opération décrite au paragraphe 2 ci-dessus, en employant tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs humanitaires énoncés aux alinéas a) et b) du paragraphe 4 de la résolution 925 (1994);

4. Décide que la mission des États Membres qui coopèrent avec le Secrétaire général sera limitée à une période de deux mois suivant l'adoption de la présente résolution, à moins que le Secrétaire général ne considère avant la fin de cette période que la MINUAR renforcée est en mesure d'accomplir son mandat;

5. Accueille avec satisfaction les offres déjà faites par des États Membres concernant des troupes destinées à la MINUAR renforcée;

6. Demande à tous les États Membres de répondre de toute urgence à la demande du Secrétaire général en ressources, y compris en soutien logistique, pour mettre la MINUAR renforcée en mesure d'exécuter effectivement son mandat le plus rapidement possible et prie le Secrétaire général d'identifier les



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1995/7
28 juin 1994

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante et unième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN PARTICULIER
DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda,
soumis par M. R. Degni-Ségui, Rapporteur spécial
de la Commission des droits de l'homme, en application
du paragraphe 20 de la résolution 1994 S-3/1
de la Commission, en date du 25 mai 1994

46. La première condition ne semble pas faire de doute eu égard aux massacres perpétrés (II a)) et même aux traitements cruels, inhumains et dégradants (II b)). La seconde n'est pas davantage difficile à remplir, car l'intention claire et non équivoque se trouve bien contenue dans les appels incessants au meurtre lancés par les médias (en particulier le RTLM) et transcrits dans les tracts. Et si ce n'était le cas, l'intention aurait pu être déduite des faits eux-mêmes, à partir d'un faisceau d'indices concordants : préparation des massacres (distribution d'armes à feu et entraînement des miliciens), nombre de Tutsis tués, et résultat de la poursuite d'une politique de destruction des Tutsis. La troisième condition qui exige que le groupe ethnique soit visé comme tel pose en revanche problème en raison de ce que les Tutsis ne sont pas les seules victimes des massacres, les Hutus modérés n'étant pas épargnés. Mais le problème n'est qu'apparent, et ceci pour deux raisons : d'abord, nombre de témoignages révèlent que les tris opérés au cours des barrages pour la vérification des identités visent essentiellement les Tutsis. Ensuite et surtout, l'ennemi principal, assimilé au FPR, reste le Tutsi qui est l'inyenzi, c'est à dire "le cafard", à écraser à tout prix. Le Hutu modéré n'est que le partisan de l'ennemi principal, et il n'est visé qu'en tant que traître à son groupe, auquel il ose s'opposer.

47. Il existe un document émanant de l'état-major de l'armée rwandaise et daté du 21 septembre 1992, qui distingue bien l'ennemi principal de son partisan et qui chargeait la hiérarchie militaire de "faire une large diffusion". Selon les termes de ce document, le premier "est le Tutsi de l'intérieur ou de l'extérieur extrémiste et nostalgique du pouvoir, qui n'a jamais reconnu et ne reconnaît pas encore les réalités de la Révolution Sociale de 1959, et qui veut conquérir le pouvoir au Rwanda par tous les moyens, y compris les armes". Le second "est toute personne qui apporte tout concours à l'ennemi principal". De plus, le partisan peut être rwandais ou étranger. Il existe un certain nombre de documents qui confirment cette distinction et qui attestent que les Hutus modérés ne sont massacrés qu'en tant qu'associés ou partisans des Tutsis.

ipt041 4 I 126 vvvv 940715E00230

RWANDA-FRANCE-GOUVERNEMENT

Rwanda-Paris pret à arreter les membres du gvt

PARIS, 15 juillet, Reuter - Les membres du gouvernement intérimaire rwandais, qui fuient l'avancée des rebelles du FPR, seront mis aux arrêts s'ils tombent aux mains des soldats français dans la zone humanitaire protégée par l'Opération Turquoise, a-t-on appris vendredi de source autorisée à Paris.

"S'ils viennent à nous et que nous en sommes informés, nous les internerons. Il est hors de question que nous acceptions qu'ils poursuivent leurs activités dans notre zone", a-t-on déclaré de meme source.

"Nous ne les mettrons pas tout à fait en prison, mais sous la garde de soldats français afin de les empêcher de poursuivre leurs activités et de les remettre aux Nations Unies si cela nous est demandé", a-t-on précisé.

On a ajouté de meme source que Paris n'avait pu obtenir confirmation de la présence de membres du gouvernement à Cyangugu - à l'intérieur de la zone humanitaire - révélée par d'autres membres de ce gouvernement passés au Zaïre.

La France avait fait savoir jeudi que ce gouvernement, dirigé par des Hutus, était indésirable dans la zone de sécurité

*Lecture du Président
Ce n'est pas ce qui a
de" dit chef le
Pecher ministre
H. Vedrine*

Rwanda-Paris pret à arreter les membres du gvt

PARIS, 15 juillet, Reuter - Les membres du gouvernement intérimaire rwandais, qui fuient l'avancée des rebelles du FPR, seront mis aux arrêts s'ils tombent aux mains des soldats français dans la zone humanitaire protégée par l'Opération Turquoise, a-t-on appris vendredi de source autorisée à Paris.

"S'ils viennent à nous et que nous en sommes informés, nous les internerons. Il est hors de question que nous acceptions qu'ils poursuivent leurs activités dans notre zone", a-t-on déclaré de meme source.

*ete d
Pecher*

Raul Hilberg

La destruction des Juifs d'Europe, I

Traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra,
André Charpentier et Pierre-Emmanuel Dauzat
Édition définitive, complétée et mise à jour

L'histoire est une discipline ainsi faite qu'elle avance grâce à des études monographiques sur des acteurs, des lieux, des institutions, des événements, et, plus rarement, grâce à la mise en un récit unique de l'ensemble de ces données, traçant une perspective d'une seule coulée, donnant, pour des générations, le grand cadre de leurs recherches, l'impulsion même de leur vocation d'historiens. L'ouvrage de Raul Hilberg est de ceux-là, qui a définitivement décrit le génocide comme un processus, distinguant les étapes et précisant les structures de la destruction : la définition des victimes par décret; l'expropriation; la concentration; les opérations mobiles de tuerie; les déportations; les centres de mise à mort.

C'est dans ce cadre que s'est inscrite toute l'historiographie internationale du génocide, corrigeant localement le grand récit d'Hilberg, lequel, en retour, intègre tous ces apports dans cette édition nouvelle, mise à jour et définitive.

La présente édition définitive est constituée de trois tomes. Le tome premier (Folio Histoire n° 142) comporte les chapitres I à VII, le tome deuxième (Folio Histoire n° 143) comporte le chapitre VIII, le tome troisième (Folio Histoire n° 144) comporte les chapitres IX à XII, les annexes et l'index général des trois tomes.

 A 30983 catégorie **F15**
ISBN 978-2-07-030983-2



folio histoire

Affiche de propagande antisémite, 20^e siècle.
Photo © Keystone-France/Gamma-Getty Images

La définition des victimes

De Gobineau : Essai sur l'inégalité des races humaines (1853-1855)

- Contexte : 1802, rétablissement de l'esclavage par Napoléon.
- 1848 : abolition de l'esclavage mais indemnisation des planteurs
- Le fait racial est primordial pour expliquer l'histoire des sociétés humaines
- Hiérarchie des races : blanche, jaune, noire
- Se veut en conformité avec la Bible
- Gobineau inspirateur du nazisme ? Pas antisémite
- Pas de disciples en France ? Tocqueville, Renan, Ferry, Lebon, Vacher de Lapouge
- Inspire explorateurs (Speke) et Missionnaires (Lavigerie, Hirt, Classe)

De Gobineau : les Chamites

«Les anciens Chamites blancs finirent par disparaître. Leur descendance mulâtre, qui pouvait très bien encore porter leur nom comme un titre d'honneur, devint par degrés, un peuple saturé de noir.»

«Cependant, parce qu'il lui reste quelque chose du sang de ses pères, il n'est pas un sauvage, il n'est pas un barbare.»

«Ces métis sont les êtres antédiluviens donnés comme fils des Caïnites et des anges.»

Speke (1864) : Ces Chamites ou Hamites ou Tutsi seraient une race supérieure venue d'Egypte ou d'Ethiopie qui a envahi la région des Grands Lacs et réduit les nègres en esclavage.

L'enseignement des races par l'école publique française

Gallouédec, Géographie générale, classe de seconde, 1925.

TYPE D'AFRICAIN BLANC :
UN ABYSSIN.

Les Abyssins sont des Sémites, comme un très grand nombre d'autres habitants de l'Afrique du Nord, Arabes et Kabyles, etc. Ils ont le teint blanc, quoique l'ardeur du soleil de leur pays l'ait bronzé. On distingue nettement sur le profil ci-contre les traits de la race sémitique : les yeux bien fendus, le front haut, le nez busqué. Le trait particulier de l'Abyssin est sa chevelure bouclée et disposée « en boule ».

D'autres habitants de l'Afrique du Nord forment une branche spéciale du rameau sémitique ; ce sont les Hamites. Les principaux sont les Fellahs d'Égypte et les Somalis et Gallas qui peuplent les régions environnantes de l'Abyssinie. Il ne faut pas oublier que toutes ces populations blanches représentent plus du quart de la population de l'Afrique.



TYPE D'AFRICAIN NOIR :
UN SOUDANAIS.

Les Nègres constituent la partie la plus nombreuse de la population africaine. Mais il ne faut pas croire que tous les Nègres se ressemblent : il y a autant de différences entre eux qu'entre les différents peuples blancs. Le type représenté ici est un des types supérieurs : le Soudanais ; face peu prognathe, crâne assez développé, haute stature, poitrine large et membres solides, le Soudanais est capable de comprendre et d'exécuter les bonnes méthodes agricoles.

Au contraire, d'autres Nègres, comme les Bantous de l'Afrique équatoriale, les Bushmen, les Cafres et les Hottentots de l'Afrique du Sud représentent des races inférieures. Certaines vivent de chasse et ignorent presque complètement la culture.



L'enseignement des races par l'école publique française

Demangeon, Géographie classe de 2nd, 1955

«aussi les géographes divisent-ils les hommes en trois grandes races, blanche, jaune et noire.»

l'étude des États et de leurs frontières, des Fédérations, Unions et Communautés de Nations. Mais la géographie humaine ne saurait perdre de vue que son objet propre est la *localisation*, la *description*, l'*explication* et la *comparaison* des *paysages humanisés*, ainsi que les activités humaines qui se manifestent à la surface du globe dans le cadre de ces paysages (fig. 195, 235, 238, 239).

175. Les hommes sont répandus sur toute la Terre et divisés en plusieurs races. — Deux faits ont surtout frappé les savants qui étudient la géographie humaine :

1^o *L'ubiquité de l'espèce humaine*, c'est-à-dire sa répartition sur toutes les terres émergées. Cette ubiquité s'explique par l'*intelligence* de l'homme et par ses étonnantes facultés d'adaptation. Tandis que les animaux sont entièrement soumis aux conditions du milieu physique et incapables de les modifier, l'homme sait extraire de la nature plus de ressources qu'elle ne lui en offre d'elle-même.

2^o *La diversité des races humaines* : physiquement les hommes diffèrent entre eux par leur taille, la couleur de leur peau, la forme et les dimensions de leur crâne, l'aspect de leur chevelure. Rien n'est plus difficile que de distinguer des races humaines les unes des autres, parce que depuis les origines de l'humanité, il y a eu des croisements entre presque toutes les races, et que les caractères physiques de plusieurs races peuvent se trouver mélangés aujourd'hui chez un même homme. Les anthropologistes qui veulent tenir compte de tous les caractères physiques estiment qu'il existe parmi les hommes plus de *soixante races différentes*. Ceux qui se bornent à les classer d'après la couleur de la peau ont longtemps distingué cinq races : blanche, jaune, noire, rouge et brune. Presque tous s'accordent aujourd'hui à considérer les races rouge et brune comme de simples variétés de la race jaune; *aussi les géographes divisent-ils les hommes en trois grandes races, blanche, jaune et noire.*

176. La race blanche, qui représente presque la moitié de l'humanité, a son principal domaine géographique en Europe où elle se divise en très nombreuses familles. — La race blanche compte plus de 1 milliard d'individus. Elle forme trois grands groupes géographiques :

1^o Les Blancs de l'Asie occidentale et de l'Afrique du Nord se caractérisent par leur *teint basané*, leurs cheveux noirs frisés, leur crâne généralement plus long que haut. Tels sont les *Sémites*, dont les principaux

La «science» raciale accompagne la colonisation européenne

- L'anthropologie physique : impasse. Mais taille Tutsi > taille Hutu
- La notion de race n'a pas de fondement scientifique mais le racisme perdure
- Darwinisme social. Eugénisme. Élimination des malades mentaux. Rôle des médecins
- L'élimination des races inférieures. Les Kanaks
- La conquête d'un pays de race inférieure par une race supérieure n'a rien de choquant (Renan)
- Le devoir de civiliser les races inférieures (Jules Ferry)
- Massacrer pour civiliser. La colonne Voulet-Chanoine (1899)
- Assimilation de groupes linguistiques à des races Aryens, Bantous
- «Dans ces pays-là un génocide, c'est pas très important» (F. Mitterrand, 1994)

*Pierre Ayçoberry, Jean-Pierre Baud, Heidrun Kaupen-Haas,
Andreas Kleinert, Benoît Massin, Herbert Mehrtens,
Mónika Renneberg, Mechtild Rössler, Norbert Schappacher,
Reinhard Siegmund-Schultze, Mark Walker, Sheila Faith Weiss*

SOUS LA DIRECTION DE
Josiane Olff-Nathan

LA SCIENCE SOUS LE TROISIÈME REICH

Victime ou alliée du nazisme ?

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DES LETTRES

ÉDITIONS DU SEUIL
27, rue Jacob, Paris VI^e

Anthropologie raciale et national-socialisme : heurs et malheurs du paradigme de la « race »¹

Benoît Massin

Le *Führer* Adolf Hitler transpose, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nos connaissances sur les fondements biologiques des peuples – race, hérédité, sélection – dans le domaine de l'action. Ce n'est pas un hasard si cet événement s'est produit en Allemagne : la science allemande avait mis tous les outils entre les mains des hommes politiques.

Avant-propos d'une des principales revues anthropologiques allemandes en 1934².

Le nazisme : une « raciologie appliquée » ?

S'il est une science au cœur de l'idéologie national-socialiste, il s'agit sans aucun doute de la « biologie raciale ». De hauts dignitaires nazis assimilaient en effet leur politique, sans être désavoués par les scientifiques allemands concernés – bien au contraire –, à une simple « biologie » ou « raciologie appliquée ». Comme l'affirmait le biologiste Lehmann :

[la] vision du monde national-socialiste a conquis l'Allemagne et le noyau de cette vision du monde est formé par la science biologique³.

1. Les abréviations utilisées sont les suivantes :

IKW = institut Kaiser-Wilhelm, ancêtre de la Max-Planck Gesellschaft (le CNRS allemand) – sans spécification supplémentaire, l'IKW de Berlin signifie l'IKW d'anthropologie, de génétique humaine et d'eugénisme dont les directeurs furent, de 1927 à 1942, Eugen Fischer ; de 1942 à 1945, Otmar von Verschuer.

OPR = office de la politique raciale du NSDAP (W. Gross : 1934-1945).

RuSHA = office supérieur pour la race et la colonisation de la SS.

SAHR = Société allemande d'hygiène raciale.

SHR = sociétés d'hygiène raciale (de Berlin, de Stuttgart, etc. = branches locales).

2. O. Aichel et O. von Verschuer (dir.), « Festband E. Fischer », ZMA, 1934, p. vi.

3. E. Lehmann, *Biologie im Leben der Gegenwart*, Munich, 1933, p. 5 (cité in Proctor, 1988a, p. 62).

Exterminez toutes ces brutes

Essai

Ouvrage hautement original, troublant, *Exterminez toutes ces brutes* est un essai sur les origines du génocide (dans sa plus vaste acception), doublé d'un récit de voyage. Il s'agit ici de parcourir une sorte de géographie culturelle « occultée » – et terrifiante. En 169 courts chapitres, sur le mode des *Pensées* de Pascal, Sven Lindqvist retrace la généalogie d'une idée, d'une théorie, et d'une pratique résumée par le titre, "Exterminate all the brutes", phrase prononcée par Kurtz dans le roman de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*. D'où viennent ces paroles ? Pourquoi Conrad les prête-t-il au sinistre Kurtz ? Quelle réalité recouvrent-elles ? C'est ce que Sven Lindqvist entreprend de découvrir.

Au fur et à mesure que l'auteur pénètre plus profondément à l'intérieur du continent africain, il s'enfonce dans un autre « cœur des ténèbres » : l'abondante littérature européenne du XIX^e siècle justifiant l'anéantissement de peuples entiers au nom du « progrès » et de la « civilisation ». Les faits que rapporte Lindqvist sont révoltants, mais ce qui l'est encore plus, c'est la manière dont ces faits ont été légitimés, voire glorifiés, dans la presse européenne de l'époque – avec toute la rhétorique, la théorisation qui ont entouré le phénomène de déclin et de disparition des races et des sociétés dites "inférieures".

Car l'Holocauste, dit Lindqvist, n'est pas une erreur unique dans l'Histoire. L'Holocauste est né du rapprochement d'un antisémitisme séculier en Europe et d'un racisme plus général, et pour ainsi dire institutionnalisé, qui a accompagné la politique coloniale des puissances européennes dans le Tiers Monde, notamment en Afrique.

Sven Lindqvist est né en Suède à Stockholm en 1932. Il a voyagé sur tous les continents et vit à Stockholm. Il est l'auteur de plusieurs romans et récits de voyage.

III-99 - 99 F - 15,1 €

ISBN : 2-84261-113-6

9

Traduit du suédois par Alain Gnaedig

Le Serpent à Plumes

Sven Lindqvist Exterminez toutes ces brutes

Sven Lindqvist

Exterminez toutes ces brutes

L'odyssée d'un homme au cœur de la nuit et les origines du génocide européen

Le Serpent à Plumes

Cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, fondateur des Pères blancs

Lettre à l'abbé Soubiranne (1869)

«Je pense, en effet, que tous ceux d'entre eux qui resteront attachés à leurs mœurs, à leurs préjugés, à leur fatalisme musulman, sont condamnés à disparaître rapidement au contact d'une civilisation et d'une race supérieures.

C'est une loi historique dont l'accomplissement fatal frappe déjà tous les yeux, en Algérie. Partout la société arabe se désorganise profondément à notre contact. En dehors des tribus sahariennes auxquelles nous ne sommes. [...]

Il n'y a donc pour les indigènes ou du moins pour leurs enfants (car je ne pense pas que l'on puisse rien obtenir des adultes), qu'une chance de salut même humain, c'est de se fondre dans nos rangs»

Église catholique et génocide

Une religion d'amour ?

- L'antijudaïsme :
 - juifs déicides
 - Barbarossa : la croisade contre le judéo-bolchevisme
- Mission chrétienne et conquête coloniale
- Lutte contre les musulmans et les protestants
- Lutte contre le communisme
- Défense de l'Occident chrétien

Juifs déicides

Missel Lefebvre

Imprimatur 1948
Nihil obstat 1939

«Ce qu'a fait Pilate
Pèse donc sur lui pour
La part qu'il a prise
Dans le déicide»

et mori se non permittat. Verbum ipsorum agnoscimus in Sapiéntia Salomónis: Morte turpíssima, inquit, condemnémus eum. Interrogémus eum, erit enim respectus in sermónibus illius. Si enim vere Filius Dei est, libret eum.

de Salomon a prédit les paroles qu'ils prononcèrent alors: « Condamnons-le à mourir d'une mort infâme: éprouvons si ce qu'il a dit est véritable! S'il est le Fils de Dieu, que Dieu le délivre! »

R. *Matt. 27, 45.* Tenebræ factæ sunt, dum crucifixissent Jesum Judæi: et circa horam nonam exclamavit Jesus voce magna: Deus meus, ut quid me dereliquisti? * Et inclinato capite, emisit spiritum. V. Exclamans Jesus voce magna ait: Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. * Et inclinato capite emisit spiritum.

veillant médecin qui était venu apporter un remède à leurs maux. Ils formèrent donc le projet de le perdre; comme s'ils voulaient s'assurer de ce qu'il était; un homme comme les autres, sujet à la mort, ou un homme supérieur aux autres et à l'abri des coups du trépas. Le livre de la Sagesse

de Salomon a prédit les paroles qu'ils prononcèrent alors: « Condamnons-le à mourir d'une mort infâme: éprouvons si ce qu'il a dit est véritable! S'il est le Fils de Dieu, que Dieu le délivre! »

R. Lorsque les Juifs eurent crucifié Jésus, la terre fut plongée dans l'obscurité et vers la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? * Et inclinant la tête, il rendit l'esprit. V. Criant d'une voix forte, Jésus dit: Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. * Et inclinant la tête, il rendit l'esprit.

Sixième Leçon.

Exacuérunt tamquam gládium linguas suas. Non dicant Judæi: Non occidimus Christum. Etenim propterea eum dedérunt júdici Piláto, ut quasi ipsi a morte ejus viderentur immunes. Nam cum dixisset eis Pilátus: Vos eum occidite, responderunt: Nobis non licet

Ils ont aiguisé leurs langues comme une épée. Que les Juifs ne disent pas: nous n'avons pas fait mourir le Christ. Car s'ils l'ont traduit au tribunal de Pilate, c'est afin de n'être point eux-mêmes accusés de la condamnation du Sauveur. En effet, lorsque Pilate leur dit: « Faites-le vous-mêmes mourir », ils lui firent

occidere quemquam. Iniquitatem facinoris sui in júdicem hóminem refundere volébant: sed numquid Deum júdicem fallébant? Quod fecit Pilátus, in eo ipso, quod fecit, aliquántum participis fuit: sed in comparatione illórum multo ipse innocéntior. Institit enim quantum pótuit, ut illum ex eórum manibus liberáret: nam propterea flagellátum produxit ad eos. Non persequéndo Dóminum flagellávit sed eórum furóri satisfácere volens: ut vel sic jam mitéscerent, et desinèrent velle occidere, cum flagellátum viderent. Fecit et hoc. At ubi perseveravérunt, nostis illum lavisse manus, et dixisse, quod ipse non fecisset, mundum se esse a morte illius. Fecit tamen. Sed si reus, quia fecit vel invitus: illi innocéntes, qui coégerunt ut fáceret? Nullo modo. Sed ille dixit in eum sententiam, et jussit eum crucifigi, et quasi ipse occidit: et vos, o Judæi, occidístis. Unde occidístis? Gládio linguæ: acústis enim linguas vestras. Et quando percussístis, nisi quando clamástis: Crucifige, crucifige?

cette réponse: « Il ne nous est permis de faire mourir personne ». Leur dessein était donc de faire peser sur un seul, sur le juge humain, toute la responsabilité de leur crime; mais pouvaient-ils tromper le Souverain Juge? Ce qu'a fait Pilate pèse donc sur lui pour la part qu'il a prise dans le déicide. Mais si l'on compare sa conduite à celle des Juifs, il est de beaucoup moins coupable qu'eux. Autant que possible, il insista en sa faveur pour le tirer de leurs mains; et dans cette intention, il le fit flageller et le présenta tout ensanglanté à leurs regards. En le soumettant au supplice de la flagellation, il n'avait pas l'intention de se déclarer contre Jésus; ce qu'il voulut, c'était donner à leur fureur une sorte de satisfaction; il s'imaginait qu'en le voyant meurtri de la sorte, ils s'adoucirait un peu et se désisteraient de leur projet homicide. Il suivit donc ce plan de conduite. Mais, s'apercevant qu'ils persévéraient dans leurs idées sanguinaires, il se lava les mains, vous le savez, et il déclara qu'il n'était pour rien dans la condamnation de cet homme et qu'il était innocent de sa mort. Cependant, il l'a condamné. Or, s'il est coupable d'avoir fait cela même contre son gré, ceux qui l'ont forcé à rendre l'inique sentence

L'invasion de l'URSS en 1941 appelée Opération Barbarossa fut présentée comme une croisade contre le Judéo-bolchevisme. Arno Mayer fait le lien avec les massacres de Juifs dans la vallée du Rhin lors de la 1ère croisade et avec les horreurs de la guerre de Trente Ans.
Cette croisade a été de fait encouragée par le Vatican en 1942.

arno mayer

la “solution finale” dans l’histoire

préface de pierre vidal-naquet



éditions la découverte / textes à l'appui

Pie XII, message de Noël 1942

Il loue la sainte croisade des meilleurs de la
Chrétienté au cri de «Dieu le veut»
Pour aller délivrer la terre sainte de l'esprit.
Il rejette toutes les formes de matérialisme.
Il loue ceux qui ont offert leur vie en
Holocauste. Il déclare la guerre à toutes les
Ténèbres qu'engendrent l'abandon de Dieu.

Pie XII a encouragé la croisade contre le communisme dans son message de Noël 1942 où il n'a pas un mot pour les Juifs^[1]:

« L'heure, cependant, n'est pas aux lamentations mais aux actes. [...] Saisis de l'enthousiasme des Croisades, que les meilleurs de la chrétienté s'unissent dans un même esprit de vérité, de justice et d'amour, au cri de : Dieu le veut!^[2] prêts à servir et à se sacrifier comme les croisés d'autrefois. Il s'agissait alors de libérer la Terre sanctifiée par la vie du Verbe Incarné : aujourd'hui il s'agit, si Nous pouvons Nous exprimer ainsi, d'une nouvelle croisade sur la mer des erreurs du temps présent, pour aller délivrer la terre sainte de l'esprit, [...]»^[3]

Voulez-vous que l'étoile de la paix se lève et s'arrête sur la société? Rejetez toutes les formes du matérialisme qui, ne voyant dans le peuple qu'un troupeau d'individus distincts sans consistance intérieure, considère le sujet d'un pouvoir absolu. [...]»^[4]

Ce souhait, l'humanité doit pouvoir le formuler à la multitude innombrable des morts qui reposent dans les champs de bataille. En sacrifiant leur vie pour accomplir leur devoir, ils ont offert un holocauste pour un ordre social nouveau et meilleur. [...]»^[5]

Ce vœu est encore celui des centaines de milliers de personnes qui, sans la moindre faute de leur part, mais simplement parce qu'elles appartiennent à telle race ou à telle nationalité sont vouées à la mort ou à un dépérissement progressif?^[6]

Quant à vous, volontaires qui participez à cette sainte croisade des temps nouveaux, levez l'étendard de la régénération morale et chrétienne, déclarez la guerre à toutes les ténèbres qu'engendrent l'abandon de Dieu, [...] »^[7]

1. S.S. Pie XII, Messages de guerre au monde, Éditions Spes, Paris, août 1945, p. 257.

2. « Dieu le veut ! » est le cri de ralliement des croisés qui prirent Jérusalem en 1099 en noyant les Juifs dans leur sang à la Synagogue. Ce slogan est gravé sur le piedestal de la statue de Pierre l'Ermite au chevet de la cathédrale d'Amiens.

3. S.S. Pie XII, Messages de guerre au monde, Éditions Spes, Paris, août 1945, p. 257.

4. *Ibidem*, p. 259.

5. *Ibidem*, p. 265.

6. *Ibidem*, p. 265. C'est ce passage qui, au dire des milieux ecclésiastiques, concernait les Juifs.

7. *Ibidem*, p. 267.

Le chef Kabale, le père
Lecoindre, le mwami
Musinga vers 1912



Mission chrétienne et conquête coloniale – 1931 : le marquage

- 1900 : Mgr Hirth arrive au Rwanda, appuyé par les Allemands
- Les missionnaires sont armés et accompagnés d'askaris
- Au début, ils ont du succès auprès de pauvres, les Hutu
- La consigne du fondateur est de convertir les chefs, les Tutsi
- Les chefs résistent à la conversion
- Les missionnaires commencent la chasse au « paganisme »
- Mgr Classe : les Tutsi sont une race supérieure d'origine Hamite sur laquelle les Belges doivent s'appuyer
- 1931 : Mgr Classe fait déposer par les Belges le mwami au profit de son fils qui accepte de se convertir
- Mouvement de conversion de masse
- Le marquage : livret d'identité mentionnant la race. Un Tutsi a 10 vaches mini.
- Les chefs nommés sont tous Tutsi
- L'Eglise a le monopole de l'enseignement. Réservé aux Tutsi
- Les missionnaires ont inventé l'écriture du kinyarwanda
- Ils écrivent l'histoire du pays (De Lacger)
- 1946 : consécration du Rwanda au Christ-Roi

Nouvelle alliance - L'exclusion

- 1950 : l'élite tutsi songe à l'indépendance du pays
- Guerre froide : les missionnaires sont hantés par le communisme
- L'évêque Perraudin suscite un mouvement politique Hutu
- 1957 : Manifeste des Bahutu. L'opresseur est le Tutsi, non le Belge
- 1959 : Mgr Perraudin : les richesses et le pouvoir politique sont aux mains d'une même race
- Les Tutsi sont des envahisseurs qui ont réduit les Hutu en esclavage
- Nouvelle alliance avec les Hutu. Tutsi = Juifs d'Afrique
- Juillet 1959 : mort suspecte du mwami. Nouveau mwami Kigeri non choisi par les Belges
- 1^{er} novembre 1959 : pogroms des Hutu contre les Tutsi soutenus par l'évêque et l'administration belge
- Huttes des Tutsi brûlées. Déportation en zone insalubre. Exil
- 1960 : élections. Victoire des partis hutu

Les deux républiques hutu

- 1962 : indépendance. Grégoire Kayibanda président, très lié à Mgr Perraudin
- Exclusion : quotas ethniques partout, enseignement, fonctionnaires...
- Noël 1963 : incursion armée de Tutsi exilés. Massacre de Tutsi
- 1964 : Kayibanda : si les réfugiés tutsi venaient à prendre Kigali «ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi»
- 1973 : pogroms anti-tutsi. Habyarimana renverse Kayibanda.
Maintien des quotas ethniques
- Mort en prison de Kayibanda et de ses partisans (Hutu du sud)
- Les Hutu du Nord accaparent le pouvoir et les richesses
- Octobre 1990 : le Front patriotique rwandais formé d'exilés attaque depuis l'Ouganda
- Habyarimana fait appel à la France, à la Belgique et à Mobutu
- Massacres de Tutsi de l'intérieur
- Le FPR est repoussé. Les Belges partent, les militaires français restent

**9. Lettre pastorale de Monseigneur Perraudin,
Vicaire Apostolique de Kabgayi,
pour le carême de 1959**

Super omnia caritas

L'année de la Charité

Chers Chrétiens,

Nous voulons cette année vous entretenir paternellement de la plus grande et de la plus nécessaire de toutes les vertus : la **charité**. Si nous avons choisi pour devise de notre épiscopat l'exhortation de Saint Paul aux Colossiens : «par dessus tout la charité», c'est parce que nous sommes persuadés, avec le grand Apôtre, que c'est par la pratique généralisée et généreuse de cette vertu que se réaliseront la perfection et le vrai bonheur de notre cher Ruanda, de chacune de ses familles et de chacun de ses habitants.

Dieu est **charité**. Le signe de Dieu c'est la charité : ce qui n'est pas fait selon la charité n'est pas fait selon Dieu. Sans la charité on n'est pas vraiment chrétien, même si l'on est baptisé. Il n'y a pas non plus ni pour les familles, ni pour les sociétés, ni pour les peuples, d'ordre, de tranquillité, de justice et de paix véritables en dehors de la charité.

Les enseignements de Notre Maître et Seigneur Jésus et de ses Apôtres sur la charité son innombrables, très clairs et extrêmement pressants. Nous vous exhortons très vivement à les relire et à les méditer particulièrement au cours de cette année que nous voudrions pouvoir nommer «l'année de la charité». Nous demandons surtout à tous mais plus instamment aux Membres de l'Action Catholique de faire de grands efforts de charité pendant cette année, tant au sein des familles que dans les rapports entre personnes et entre groupes sociaux.

L'exemple de Notre-Seigneur.

Chaque race a ses qualités et ses défauts. Personne d'ailleurs ne peut choisir de naître dans un groupe plutôt que dans un autre. Il est injuste par conséquent et contraire à la charité de faire grief à quelqu'un d'appartenir à telle ou telle race, et surtout de le mépriser à cause de sa race. La solution même purement naturelle est que des gens appartenant à des races différentes s'entendent et s'harmonisent surtout si, par le jeu de l'histoire, ils habitent côte à côte sur le même

Dans notre Ruanda les différences et les inégalités sociales sont pour une grande part liées aux différences de race, en ce sens que les richesses d'une part et le pouvoir politique et même judiciaire d'autre part, sont en réalité en proportion considérable entre les mains des gens d'une même race. Cet état de chose est l'héritage d'un passé que nous n'avons pas à juger. Mais il est certain que cette situation de fait ne répond plus aux normes d'une organisation saine de la société ruandaise et pose, aux Responsables de la chose publique des problèmes délicats et inéluctables.

situation de fait ne répond plus aux normes d'une organisation saine de la société ruandaise et pose, aux Responsables de la chose publique des

L'EXTERMINATION DES TUTSIS

Les massacres du Ruanda sont la manifestation d'une haine raciale soigneusement entretenue

Nous recevons, en complément des informations que nous avons déjà publiées sur les massacres de la population Tutsi au Ruanda (1), une longue lettre de M. Vuillemin, détaché par l'Unesco comme enseignant à Butare. Témoin des innombrables scènes de violence qui ont ensanglanté l'ancien protectorat belge, M. Vuillemin a été amené à donner sa démission, ainsi qu'un autre expert des Nations unies, car, écrit-il, « il ne m'est plus possible de rester au service d'un gouvernement responsable ou complice d'un génocide. Je ne peux partager l'indifférence et la passivité de la grande

majorité des Européens d'ici, des agents de l'assistance technique bilatérale ou multilatérale. Je la considère comme une complicité objective. Comment pourrais-je enseigner dans le cadre d'une aide Unesco dans une école dont les élèves ont été assassinés pour l'unique raison qu'ils étaient Tutsis ? Comment pourrais-je enseigner des élèves qu'on assassinera peut-être dans quelques mois ou dans quelques années ? »

Voici les principaux extraits de la lettre que nous a adressée M. Vuillemin :

Très peuplé (sa densité est | onialistes belges et par l'Eglise. | attaché aux institutions ecclésiast-

En

Su

1

de C
dres

1

été ;
livre

prob
tion
améri

riel

Un régime raciste soutenu par la France

- Sans le soutien militaire français la dictature d'Habyarimana se serait écroulée. Il n'y aurait pas eu de génocide
- La démocratie : le peuple majoritaire, les Hutu. Tutsi étrangers
- Le Tutsi ennemi de la France
- Croissance, formation et équipement de l'armée par les Français
- Soutien à l'auto-défense civile (cf. harkis d'Algérie)
- Août 1993 : accords de paix d'Arusha. Le FPR obtient 5 ministres et la moitié des postes d'officiers dans l'armée
- La France encourage la formation d'un front commun des Hutu contre les Tutsi : le Hutu Power
- Mitterrand voulait changer les soldats français en Casques bleus. Echec
- Décembre 1993 : les militaires français partent, les belges reviennent comme Casques bleus dans la MINUAR
- Janvier 1994 : la France livre encore des armes
- 6 avril 1994 : l'avion d'Habyarimana est abattu
- 8 avril : un gouvernement Hutu Power violant les accords de paix est formé sous l'égide de l'ambassadeur de France

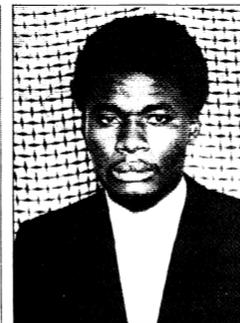
L'ANCIEN PLAN DES RECONQUÉRANTS DU POUVOIR EST À LA MODE AUJOURD'HUI.

LE PLAN DE LA COLONISATION TUTSI AU KIVU ET RÉGION CENTRALE DE L'AFRIQUE.

Lors du trouble du 1959 — 1962 à MATANDA KARUBA-KIBARI au Nord du Kivu, une lettre a été découverte à NYAMITABA en date du 6 août 1962. En voilà la teneur :

«Puisque nous sommes numériquement faibles au KIVU et que nous, pendant les élections de 1960 avons réussi d'une façon très magistrale à nous fixer un pouvoir en nous servant de la **NAIVETE BANTU** et que d'autre part notre malignité a été découverte un peu tard par les Congolais, tout «mututsi de quelle région qu'il soit est tenu à appliquer le Plan ci-dessous et y présenter une très large diffusion dans les milieux tutsi du District des Volcans».

1. Sachez que les Bahutu sont apparentés aux Congolais et que notre méthode de **colonisation** doit par conséquent s'appliquer à ces deux sujets.
2. Mettez tous les moyens que nous avons employés au Rwanda en œuvre pour soumettre les Bahutu du Congo et toutes les autres ethnies qui les entourent ; procédez méthodiquement et progressivement car une moindre précipitation risquerait à éveiller leur appel de la conquête de RWABUGILI notre héros national.
3. Première tâche de tout intellectuel est d'essayer de décrocher un autre commandement dans le territorial car vous êtes sans ignorer l'importance de ce service dans la diffusion des idées politiques parmi la masse ignorante.
4. Tout intellectuel mututsi est tenu de se faire un ami dans tous les services administratifs de la République du Congo pour lui permettre de s'initier à la machinerie administrative de ce service en vue de se préparer au remplacement éventuel, à la responsabilité de ce service.
5. Puisque nous ne pouvons pas remplacer les élus Bahutu, faisons-en des amis. Offrons-leur quelques cadeaux et surtout de la bière afin de leur tirer les vers du nez. Offrons-leur nos filles et au besoin marions-les à eux, les Bahutu résisteront difficilement à leur beauté angélique.
6. Quand nous aurons acquis tous les postes importants, nous aurons bien placé pour muter tous les ennemis Bantou à notre guise et surtout les Bahutu.



Umuyobozi wa KANGURA

7. Envers la masse hutu, usez de pacte de sang, vous connaissez d'ailleurs l'inefficacité du pacte : ne l'avons-nous pas déjà violé sans aucun mal ?
8. Tout territorial tutsi est tenu à user de la peur pour affirmer son autorité auprès de la masse crédule bantou.
9. Servez-vous de la crédulité des évolués Bahutu et faites-vous les instruments pour défendre votre cause et admettre votre campagne électorale. Dès que la campagne est passée payez monnaie de signe pour montrer leur incapacité.
10. Les fonctionnaires à notre domination, nous les ridiculiserons des Bantous ignorants et les traiterons d'ambitieux ; ils seront d'ailleurs très peu nombreux car un **muhutu se soucie peu du sort de ses semblables**.
11. Dès que la conscience ethnique naît, divisons-les promoteurs de cette conscience. «Diviser pour régner».
12. Soumettre les gens des autres ethnies qui sont dans nos (fillets) fillets et surtout nos vendus Bahutu pour qu'ils fassent une campagne à notre faveur.
13. Sachez qu'un muhutu est créé pour servir et que jamais ne briguera pour avoir un poste de responsabilité. Quand ils s'en rendent compte, ce sera trop tard. Commencez par occuper tous les postes territoriaux et chaque territoire du District des Volcans, un administrateur veille à nos intérêts.
14. Essayez de maintenir les agents de l'Etat Bahutu dans le complexe d'infériorité.

KA02 1084

15. Les Bahutu conscients du sort de leurs frères seront éloignés de ce District afin qu'ils n'aient pas d'influence auprès de la masse.
16. Nous faisons appel à toute la Jeunesse tutsi pour qu'elle rejoigne l'A.J.R., car si malgré notre finesse nous ne réussirons pas, nous ferons appel à la **VIOLENCE**. Cette jeunesse aura pour devoir de soutenir les territoriaux tutsi et répondre par terreur et se servir de la sûreté de nos agents et acolytes.
17. Pendant ces moments difficiles, nous demanderons à tous les Batutsi de soutenir le gouvernement Jean MIRUHO, où nous étions représentés par deux ministres, car la chute de ce gouvernement est notre propre chute. Miruho n'était pas déjà dans nos filets ?
18. Combattre les WANANDES et BAHUNDE ennemis de notre protégé Jean MIRUHO, en vous servant bien entendu des BAHUTU naïfs. Usez de tous les moyens pour réussir.
19. Sachez que les Bahutu sont gourmands. Offrez-leur beaucoup de la bière et distribuons-leur beaucoup d'argent. Nous avons beaucoup d'argent fraudé et 65.000.000 F qu'on devait aux moniteurs catholiques.

Extrait des Archives de l'ASSEK (Association des élèves au Kivu).

Nous voterons pour la province du Nord-Kivu parce que nous voulons l'Unité Rwandaise au Kivu. Nous n'abandonnerons pas nos frères de MASSISI à leur propre sort et nous ne voulons pas cette unité par le versement de sang.

L'Unité bantou : pour combattre la dictature hamite soutenue au sein du gouvernement MIRUHO par deux Ministres.

L'égalité : nous ne l'opposons jamais à la province du Nord-Kivu par ce qu'elle a été votée par la chambre des Représentants nationaux. Nous ne voulons pas aller à l'encontre du désir du Président KASAVUBU de voir les territoires de GOMA et de RUTSHULU faire partie de la province du Nord-Kivu, afin de ne pas subir le sort de Patrice Lumumba et de tous les ambitieux qui l'ont combattu après l'accession du Congo à l'indépendance.

Copie certifiée conforme à l'original (sauf modification du style gauche)
MWESO, 31 st March, 1980-midnight.
N.B. Traduction en Anglais par SEBISHWI MUNGABO AYAD.

Kangura, novembre 1990

Plan de la colonisation tutsi au Kivu et région Centrale de l'Afrique

Inspiré du protocole des Sages de Sion

KA02 1142

11421142

5. VOICI LES 10 COMMANDEMENTS.

1. Tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi où qu'elle soit, travaille à la soide de son ethnie tutsi. Par conséquent, est traître tout Muhutu :

- qui épouse une mututsikazi ;
- qui fait d'une Umututsikazi sa concubine ;
- qui fait d'une Umututsikazi sa secrétaire ou sa protégée.

2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes !

3. Bahutukazi, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.

4. Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie.

« RIZABARA UWARIRAYE »

Par conséquent, est traître tout

Muhutu :

- qui fait alliance avec les Batutsi dans ses affaires ;
- qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Mututsi ;
- qui prête ou emprunte de l'argent à un Mututsi ;
- qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...)

5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent être confiés aux Bahutu.

6. Le secteur de l'Enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement Hutu.

7. Les Forces Armées Rwandaises doivent être exclusivement Hutu. L'expérience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Mututsikazi.

3. Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.

9. — Les Bahutu, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés du sort de leurs frères Bahutu.

Les Bahutu de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la Cause Hutu, à commencer par leurs frères bantous.

Ils doivent constamment contrecarrer la propagande tutsi.

— Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.

10. La Révolution Sociale de 1959, le Référendum de 1961, et l'idéologie Hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.

Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie.

Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.

KANGURA IRATUNGIRA AGATOKI IBIRO BISHINZWE
IPEREREZA.

I. DEFINITION ET IDENTIFICATION DE L'ENIA. DEFINITION DE L'ENI

L'ennemi se subdivise en deux catégories :

- L'ennemi principal
- Les partisans de l'ennemi.

1. L'ennemi principal est le Tutsi de l'intérieur ou de l'extérieur extrémiste et nostalgique du pouvoir, qui N'a JAMAIS reconnu et NE reconnaît PAS encore les réalités de la Révolution Sociale de 1959, et qui veut reconquérir le pouvoir au RWANDA par tous les moyens, y compris les armes.
2. Le partisan de l'ENI est toute personne qui apporte tout concours à l'ENI principal.

B. IDENTIFICATION DE L'ENI

L'ENI ou son partisan, qu'il soit Rwandais ou étranger de l'intérieur ou de l'extérieur, est reconnu notamment par l'un des actes ci-après :

- Prendre les armes et attaquer le RWANDA.
- Acheter des armes pour les combattants de l'ENI.
- Cotiser de l'argent pour soutenir l'ENI.
- Appuyer matériellement l'ENI, sous n'importe quelle forme.
- Faire de la propagande favorable à l'ENI.
- Effectuer des recrutements au profit de l'ENI.
- Se livrer à l'intoxication de l'opinion publique par la propagation des rumeurs et fausses informations.
- Se livrer à l'espionnage au profit de l'ENI.
- Divulguer le secret militaire au profit de l'ENI.
- Etre agent de liaison ou passeur au profit de l'ENI.
- Organiser ou se livrer à des actes de terrorisme et de sabotage pour

Communiqué des Evêques catholiques du Rwanda

Les Evêques catholiques du Rwanda sont dans la consternation suite au décès de S.E. M. Juvénal Habyarimana, Président du Rwanda, de S.E. M. Cyprien Ntaryamira, Président du Burundi et de leur suite, décès survenu quand l'appareil qui les transportait s'est écrasé à Kanombe le 6 avril 1994.

Les Evêques catholiques du Rwanda sont choqués par le nombre d'assassinats perpétrés depuis ce jour surtout dans la ville de Kigali et dans la préfecture de Gisenyi : on a tué des dirigeants, des leaders des partis politiques et de nombreux innocents.

Les Evêques catholiques du Rwanda présentent leurs condoléances à toutes les familles en deuil. Avec tous les chrétiens, ils leur promettent de prier pour leurs défunts afin que Dieu les accueille dans la vie éternelle.

Ils saisissent cette occasion pour condamner avec vigueur ces troubles et leurs auteurs qui, sous le coup de la douleur et du chagrin agissent dans un esprit de vengeance et font des pillages, ce qui les amène à verser abondamment le sang d'autres Rwandais, sans égard pour les dirigeants ni pitié pour de petits enfants.

— Les cadavres jonchent les rues, les autres pourrissent dans les habitations ou dans les corridors à l'hôpital.

— Parmi elles, nous avons l'atroce douleur de compter beaucoup de prêtres et religieux.

— On a même vu les assassins poursuivre les réfugiés dans les églises et dans les communautés re-

ligieuses, pour les massacrer. C'est du jamais vu !

Les troubles de ces derniers jours ont contraint de nombreuses personnes à fuir leur foyer et à passer la nuit cachées dans la brousse. Les pillards en ont profité pour saccager les habitations et les négoces.

Dans ces temps difficiles et critiques, chacun devrait éviter d'agir sous l'effet de la colère, de peur de tomber dans le piège tressé par ceux qui veulent provoquer des troubles meurtriers et ranimer les tensions entre les Rwandais.

« TU NE TUERAS PAS » : tel est le commandement du Seigneur. Quiconque transgresse ce commandement, pêche gravement, il aura à en répondre devant Dieu, seul juste Juge qui connaît le cœur de chacun.

C'est pourquoi les Evêques catholiques du Rwanda demandent instamment aux autorités qui doivent veiller à la sécurité des personnes et des biens, de neutraliser tous ceux qui troublent la paix dont la population a tant besoin.

Ils rendent hommage aux Forces armées du Rwanda (F.A.R.) qui prennent à cœur les problèmes de sécurité ; ils leur demandent de continuer à protéger tout le monde sans distinction d'ethnie, de parti et de région.

En outre, les Evêques catholiques du Rwanda se félicitent de la mise en place d'un nouveau gouvernement, auquel ils promettent leur soutien. Ils demandent à tous les Rwandais d'alléger la charge des nouveaux dirigeants en répondant favorablement à

leurs appels et en les aidant dans la réalisation de la tâche qu'ils ont assigné au nouveau gouvernement, à savoir : le retour de la paix et de la sécurité, la lutte contre la faim et les négociations avec le FPR pour mettre rapidement en place les institutions de la transition à base élargie.

Les Evêques catholiques du Rwanda privilégient le dialogue et les négociations sincères et efficaces ; c'est pourquoi ils demandent au gouvernement et au FPR d'éviter la logique de la guerre pour résoudre les conflits. Qu'ils fassent tout leur possible pour arrêter les troubles sanglants dans certaines régions afin qu'ils n'embrasent pas le reste du pays.

Ils demandent à tous les Rwandais et aux chrétiens en particulier, de se montrer artisans de paix en accueillant avec empressement ceux qui leur demandent refuge et en secourant ceux qui sont dans l'épreuve.

Les Evêques catholiques du Rwanda demandent à tous les Rwandais de prier avec ferveur pour que Dieu fasse sortir notre pays ainsi que le Burundi de cette tragédie.

Que Dieu vous bénisse.

Pour les Evêques catholiques du Rwanda,

S.Exc. Mgr THADES NSENGIYUMVA

Président de la Conférence
des Evêques catholiques du Rwanda

François Mitterrand au Conseil des ministres, 22 juin 1994

Le Président de la République rappelle que le Rwanda, comme le Burundi, est essentiellement peuplée de Hutus. La majorité des habitants a donc soutenu naturellement le gouvernement du président HABYARIMANA. Si ce pays devait passer sous la domination tutsie ethnique très minoritaire qui trouve sa base en Ouganda où certains sont favorables à la création d'un "Tutsiland" englobant non seulement ce dernier pays mais aussi le Rwanda et le Burundi, il est certain que le processus de démocratisation serait interrompu.

La France n'a pas de responsabilité historique dans cette région d'anciennes colonies allemandes ou belges. Le Rwanda s'est tourné vers la France au nom de la francophonie. Il était dirigé par M. HABYARIMANA considéré comme un modéré menant son pays vers la démocratie et combattu lui-même par les Hutus extrémistes. Des forces tutsies sont entrées au Rwanda venant de l'Ouganda avec toutes les apparences d'une agression extérieure. Nous avons apporté notre aide au gouvernement légal mais à condition qu'il négocie avec les rebelles. Nous avons essayé de favoriser une entente entre Tutsis et Hutus à la conférence d'Arusha. Les accords conclus ont semblé satisfaire les Tutsis qui se voyaient accéder au pouvoir mais l'assassinat du président, peut être commandité par des extrémistes hutus, a rejeté les Tutsis et le FPR dans une attitude de violence. C'est ainsi que les massacres inter-ethniques ont été déclenchés. Notre intervention doit être menée avec la plus extrême prudence. Il ne faut pas faire prendre trop de risques à nos soldats. Notre objectif n'est que de sauver des vies.

Merci pour votre attention !

<https://francegenocidetutsi.org>